



FONDATION DES SAVANES OUEST AFRICAINES

+229 61775878 / 04 BP 1378-Cotonou
N° IFU 6201400970501
contact@fsoactf.org / www.fsoactf.org

Appel à manifestation d'intention de projets PASOA dans la Composante béninoise de la RBT-WAP pour financement 2026

La Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSA) lance un Appel à manifestation d'intention de projets (AMIP) pour présélectionner les projets destinés à être cofinancés en 2026, à l'attention des acteurs (AVIGREF, associations intercommunales ou communautaires, ONG nationales ou locales, institutions académiques ou de recherche, et/ou, dans certains cas de Partenariat Public-Privé (PPP), des opérateurs économiques) impliqués dans la gestion des Réserves de Biosphère (RB) de la Pendjari et du W-Bénin en particulier (mais non exclusivement).

Les acteurs ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Consortium. Si un Opérateur (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées.

Les orientations stratégiques du présent appel s'appuient sur la décision du Conseil d'Administration de la FSA de construire, renforcer et sécuriser des budgets et des mécanismes de subventions destinés au développement communautaire en zone périphérique et à la cogestion des écosystèmes de savanes riveraines des Aires protégées. Pour le présent AMIP, les trois thématiques-clés d'actions sont :

Promotion de solutions innovantes pour renforcer la résilience des territoires :

- Redynamiser les cadres de concertation locaux ;
- Coordonner et harmoniser les planifications spatiales : PAG des Aires protégées (AP), Plan de développement communal et d'actions communautaires, Schémas directeur d'aménagement du territoire... ;
- Promouvoir l'éducation environnementale ;
- Suivre l'évolution socio-écologique des Zones périphériques de transition (ZPT).

Gestion/Conservation/Restauration de la biodiversité dans les ZPT :

- Restaurer les terres dégradées et promouvoir les bonnes pratiques (CES/DRS, RNA et pépinières pour le reboisement notamment à base d'essences autochtones, défrichage sélectif, foyers améliorés et énergie solaire, plan d'aménagement des marchés formels de bois) ;
- Elaborer un plan d'aménagement des terroirs avec la matérialisation des couloirs de passage pour les animaux domestiques et une augmentation des surfaces ;
- Restaurer, aménager et valoriser les écosystèmes.

Développement de chaînes de valeur liées aux services écosystémiques :

- Promouvoir la pêche rationnelle et durable ;
- Développer et valoriser l'apiculture ;
- Promouvoir la foresterie certifiée et les pépinières d'espèces locales à valeur marchande,
- Exploiter et valoriser les Produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- Développer l'élevage de la faune sauvage (Game Ranching) et valoriser la viande de brousse ;
- Développer et valoriser l'élevage sédentaire, avec ses filières viande et lait ;
- Promouvoir l'éco-tourisme si les conditions sécuritaires le permettent.

Ensemble, conservons nos ressources naturelles



West African Savannah Foundation / Trust Fund Limited

Siège social : Queen Place, London EC4R 1 BE

Company number : 828781

Registered charity Number : 1153809

Ces activités devront contribuer, concomitamment à augmenter les revenus des communautés et améliorer la santé des écosystèmes de savane par la mise en place de mesures de protection et de restauration. Les projets présentés à la FSOA par les acteurs de la société civile doivent prioritairement cibler et renforcer les communautés à la base. Les acteurs désireux de soumettre un Projet doivent donc impérativement :

- Prendre connaissance du guide méthodologique¹ mis en ligne avec le présent AMIP ;
- Consulter attentivement l'annexe 4 du guide pour s'assurer de leur éligibilité ;
- Rédiger la note conceptuelle de projet en suivant scrupuleusement le canevas proposé à l'annexe 1 du guide ;
- Renseigner le profil de l'annexe 3 du guide et fournir l'ensemble des documents institutionnels et opérationnels demandés pour tous les membres du consortium, si constitué ;
- Remplir et signer la déclaration d'intégrité et de responsabilité environnementale et sociale du (es) soumissionnaire (s).

La FSOA encourage les projets concertés pluri-acteurs, avec des conventions de partenariat pluriannuel, ainsi que ceux portés par des regroupements d'acteurs (ou consortium).

Compte-tenu de la crise complexe que traverse la région de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du WAP, la FSOA sera attentive aux intentions de projets se proposant de répondre aux causes profondes ou conséquences les plus aiguës de cette crise : insécurité, conflits sociaux, déplacements de populations, déclin de l'Etat de droit, effets du changement climatique, malnutrition..., qui touchent en premier lieu les populations particulièrement vulnérables.

Une liste restreinte de cinq à sept opérateurs sera établie après l'évaluation des Notes conceptuelles de projets issues de l'Appel à manifestation d'intention de projets. Ces opérateurs présélectionnés seront conviés à élaborer un document complet de leurs projets conformément aux directives du Manuel des opérations de la FSOA. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un acteur n'implique aucune obligation de la part de la FSOA d'inclure ce dernier dans la liste restreinte.

Dans le cadre du présent Appel à manifestation d'intention de projets (AMIP), les porteurs de projets souhaitant solliciter un financement pour 2026 sont invités à envoyer leurs « **Notes conceptuelles de projets** » et **leurs pièces administratives**, le tout **en un seul fichier PDF** sur les adresses électroniques suivantes : contact@fsoactf.org et d.traore@fsoactf.org au plus tard **le 21 avril 2026**, avec la mention : **3^e Appel à projets FSOA – « PNP, PNW-Bénin 2026 »**

Projet d'Appui à la Fondation des Savanes Ouest-Africaines



¹ Le guide méthodologique des « Appel à Projets pour des écosystèmes durables et résilients, et une économie verte sociale et solidaire » est téléchargeable sur le site de la Fondation : <https://fsoactf.org/>